Bordereau attestant l'exactitude des informations - REIMS - 5103 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 01/07/2025 - B2025/004914 - 1993 B 00517 - 392 829 255 - AGROMI

Société par actions simplifiée au capital de 160 000 €

Siège social : Chemin Départemental n°8 – 51400 SEPT SAULX

R.C.S. REIMS : B 392 829 255

Procès-verbal de décision de l'associé unique du 19 juin 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-neuf juin, à onze heures, LUZEAL, Société Coopérative Agricole, dont le siège social est situé à RECY (Marne), Voie Chanteraine, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE (Marne) sous le n° 508 947 967, représentée par Monsieur Benoît-Marie VACHEZ, en sa qualité de président, dûment habilité à l'effet de la présente, associée unique de la Société S.A.S. AGROMI.

A pris les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION : CONVENTION CONCLUE

L'Associé Unique prend acte de la convention conclue pendant l'exercice écoulé par la Société, à savoir la convention conclue entre LUZEAL et AGROMI et portant sur les prestations industrielles, de stockage et administratives.

Conformément aux dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce, ces conventions seront portées au registre des décisions de l'Associé Unique.

DEUXIEME DECISION : APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion et du rapport du Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés 31 mars 2024 ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

TROISIEME DECISION : AFFECTATION DES RESULTATS

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2025 s'élevant à 297 574,62 € de la manière suivante :

Autres réserves : 297 574,62 €

Il est également proposé d'affecter le Report à Nouveau antérieur d'un montant de 2 192 968,40 €, de la manière suivante :

Autres réserves : 2 192 968,40 €

QUATRIEME DECISION : Délégation de pouvoirs

L'associé unique renouvelle tous pouvoirs à :

- Mr Thierry HAMEREL, Directeur général de LUZEAL,
- Mme Agnès CLEMENT, Directrice Administrative et Financière de LUZEAL,

✸ Pour représenter la SAS AGROMI et notamment, ouvrir et faire fonctionner tous comptes bancaires.

✸ Pour effectuer toutes opérations financières de placements et d'emprunts dans les limites des lignes de crédit à CT ou MT décidées par l'associé unique et mises en place auprès de toutes banques.

✸ Pour conclure toutes opérations portant sur les instruments financiers, opérations devises présents et à venir.

✸ Pour constituer et signer tout dossier auprès des instances publiques et parapubliques.

CINQUIEME DECISION : POUVOIRS

L'assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Fait à Sept-Saulx
Le 19 juin 2025,

Le Président,
Monsieur Benoit-Marie VACHEZ

L'associé unique,
La S.C.A. LUZEAL,
représentée par Mr Benoit-Marie VACHEZ,

AGROMI S.A.S.

Société par actions simplifiée au capital de 160 000 €

Siège social : Chemin Départemental n°8 – 51400 SEPT SAULX

R.C.S. REIMS : B 392 829 255

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

Le Président,
Benoît VACHEZ

RAPPORT DE GESTION ANNUEL

EXERCICE SOCIAL CLOS LE 31 MARS 2025

Messieurs,

Monsieur Benoit VACHEZ, Président non associé de la Société par Actions Simplifiée « AGROMI » , a, conformément aux dispositions de l'article 227-9 du Code de commerce, aux fins de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2025 par la Société Coopérative Agricole LUZEAL, associé unique, établi le présent rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

I - ACTIVITE DE LA SOCIETE

SITUATION ET EVOLUTION DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE

♦ L'activité de l'exercice porte sur 66 506 T contre 77 861 T l'exercice précédent.

- La production de granulés de bois s'élève à 21 520 tonnes, niveau en nette baisse par suite d'approvisionnements compliqués. Pour pallier ce souci, nous avons installé un équipement d'affinage sur le site de Sept-Saulx permettant de transformer de la plaquette forestière en sciure (investissement de 1 300 K€).
 Les expéditions ont progressé significativement.

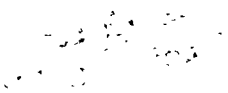
- La production de l'activité vendange a chuté passant de 10 462 tonnes à 5 647 tonnes, en raison de mauvaises vendanges.

- L'activité de paille a également diminué et s'affiche à 17 999 tonnes (vs 22 543 tonnes en 2024).

pour un chiffre d'affaires global de 13 163 855,77 €, qui reste stable.

Figure dans le résultat exceptionnel cet exercice, une reprise de provisions pour hausse des prix d'une valeur de 630 478 €.

EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR





Sur l'exercice 2025/26 :

- Développement constant de la production de granulés de bois.
- Développement de nouveaux produits à base de miscanthus sous la marque « Litelia » en litière pour les animaux de compagnie.

- Demande toujours en hausse des produits à base de paille.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE :

NEANT

II - RESULTATS - AFFECTATION

EXAMEN DES COMPTES ET RESULTATS

Le compte de résultat fait apparaître un bénéfice net comptable de 297 574,62 € que nous vous proposons d'affecter conformément aux dispositions de la loi et des statuts de la société ainsi qu'il sera dit ci-après.

Compte de résultat

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2025, le chiffre d'affaires s'est élevé à 13 163 855,77 €.
Les autres produits d'exploitation s'affichent pour un montant de – 389 513,60 €.

Les achats de matières premières et marchandises, corrigés des variations de stock ont atteint un total 6 315 016,25 €.
Les charges d'exploitation représentent 6 706 734,47 €, composées principalement par les prestations industrielles et administratives de LUZEAL pour une valeur de 5 666 921,93 €.
Les dotations aux amortissements sont de 115 036,91 €.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à – 247 408,55 €.

Compte tenu d'un résultat financier créditeur de 13 696,71 €, le résultat courant avant impôts ressort à – 233 711,84 €.

Le résultat exceptionnel donne un résultat créditeur de 630 478,00 €.

Le résultat de l'exercice se solde en définitive après imputation d'une charge d'impôt de 99 191,54 €, par un bénéfice net comptable de 297 574,62 €

ACTIVITE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Aucune action en matière de recherche et développement n'est menée.

INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

En application des dispositions de l'article L 441-14 al.1 du Code de commerce (issu de la Loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008) et des dispositions de l'article D441-6 du même code, les informations relatives aux délais de paiement de nos fournisseurs sont les suivantes :

Article D. 441 I.-1° : factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
	0 jour (indicatif)	*1 à 30 jours*	*31 à 60 jours*	*61 à 90 jours*	*91 jours et plus*	*Total (1 jour et plus)*
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées			*10*	*0*	*4*	*14*
Montant total des factures concernées TTC			*875 438*	*0*	*40 375*	*915 813*
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice TTC	*15 239 878*		*5,74 %*	*0 %*	*0,26 %*	*6,00 %*
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice TTC						
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre de factures exclues	*0*					
Montant total des factures exclues TTC	*0,00*					
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-14 al.1 ou article L. 443-1 du Code de Commerce)						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	☒ *Délais légaux :30, 45 et 60 jours.*					

Article D. 441 I.-1° : factures émises *non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu*						
	0 jour (indicatif)	*1 à 30 jours*	*31 à 60 jours*	*61 à 90 jours*	*91 jours et plus*	*Total (1 jour et plus)*
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées		*3*	*5*	*1*		*9*
Montant total des factures concernées TTC		*5 816*	*566 724*	*60 469*		*633 009*
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice TTC						
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice TTC	*14 674 482*	*0.04 %*	*3,86 %*	*0,41 %*		*4,31 %*
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre de factures exclues	*0*					
Montant total des factures exclues TTC	*0,00*					
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-14 al.1 ou article L. 443-1 du Code de Commerce)						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	☐ *Délais contractuels :* ☒ *Délais légaux : 30 jours*					

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/03/2025 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

CHANGEMENT DE METHODE COMPTABLE :

La société AGROMI a appliqué par anticipation le règlement ANC n° 2022-06, modifiant le règlement ANC n° 2014-03 relatif au plan de compte général. Cette application constitue un changement de méthode comptable qui a les principaux impacts suivants :

- la suppression des transferts de charges et la comptabilisation des produits en fonction de leur nature, soit en diminution des postes de charges concernés, soit en produit d'exploitations,
- la modification de la définition des éléments comptabilisés en résultat exceptionnel.

Notamment, les opérations suivantes sont dorénavant comptabilisées dans le résultat d'exploitation :

o les produits de cession et VNC des immobilisations cédées.

Nous avons également présenté le bilan et le compte de résultat conformément au nouveau règlement.

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice comptable de l'exercice s'élevant à 297 574,62 €, de la manière suivante :

Autres réserves : 297 574,62 €

Il est également proposé d'affecter le Report à Nouveau antérieur d'un montant de 2 192 968,40 €, de la manière suivante :

Autres réserves : 2 192 968,40 €

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, nous vous demandons enfin d'approuver les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de :

NEANT

III – DISTRIBUTION DE DIVIDENDES AU TITRE DES EXERCICES ANTERIEURS

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués depuis la constitution de la société, et l'avoir fiscal correspondant, ont été les suivants :

Exercice clos	Dividende global distribué	Revenus distribués éligibles à la réfaction de 40% mentionnée au 2° du 3 article 158 du CGI	Revenus distribués non éligibles à cette réfaction
31 mars 2019	350 000	0	350 000
31 mars 2020	340 000	0	340 000

IV – CONVENTIONS REGLEMENTEES

L'Associé Unique prend acte des conventions conclues pendant l'exercice écoulé par la Société, à savoir :

Une convention de mise à disposition de prestations industrielles, de stockage et administratives entre la SAS AGROMI et la Coopérative Agricole LUZEAL, ignée le 25/03/2025.

Conformément aux dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce, ces conventions seront portées au registre des décisions de l'Associé Unique.

Nous vous invitons, après la lecture des rapports présentés par votre Commissaire aux Comptes, à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

Le Président,
Monsieur Benoît-Marie VACHEZ,

Docusign Envelope ID: 28AA510E-E8BE-4658-BD01-E7DD813ABD15

CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

Le Président,
Benoît VACHEZ

AGROMI

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

Siège Social : Chemin Départemental n°8 – 51400 SEPT SAULX

Au capital de 160 000 €

RCS REIMS : B 392 829 255

ETATS FINANCIERS du 1er avril 2024 au 31 mars 2025

BILAN

Docusign Envelope ID: 28AA510E-E8BE-4658-BD01-E7DD813ABD15

A) - Bilan Actif

Rubriques	Montants brut	Dépréciations	Montant Net N	Montants Net N-1
Capital souscrit non appelé	0,00		0,00	0,00
Frais d'établissement	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations incorporelles :				
Frais de développement	0,00	0,00	0,00	0,00
Concessions, brevets et droits similaires	113 276,34	55 407,28	57 869,06	5 450,00
Fonds commercial	0,00		0,00	0,00
Autres immobilisations incorporelles			0,00	0,00
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes			0,00	0,00
Immobilisations corporelles :				
Terrains	0,00		0,00	0,00
Constructions	610 405,18	610 405,18	0,00	0,00
Installations techniques,matériel et outillage industriels	2 581 490,25	1 003 304,50	1 578 185,75	246 951,10
Autres immobilisations corporelles	4 181,57	2 066,92	2 114,65	301,35
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	157 972,50		157 972,50	113 715,24
Immobilisations financières :				
Participations	2 640,00		2 640,00	0,00
Créances rattachées à des participations	0,00		0,00	0,00
Autres titres immobilisés			0,00	0,00
Prêts	0,00		0,00	0,00
Autres immobilisations financières	0,00		0,00	0,00
Actif immobilisé	**3 469 965,84**	**1 671 183,88**	**1 798 781,96**	**366 417,69**
Stocks et en-cours :				
Matières premières et autres approvisionnements	523 486,55		523 486,55	352 141,14
En cours de production			0,00	0,00
Produits finis	2 485 066,04		2 485 066,04	2 940 914,04
Marchandises	281 242,82		281 242,82	125 435,94
Avances,acomptes versés sur commandes	0,00		0,00	237,00
Créances :				
Créances clients et comptes rattachés	2 180 847,34	0,00	2 180 847,34	1 619 100,28
Autres créances	764 825,84		764 825,84	1 053 317,64
Charges constatées d'avance	8 224,77		8 224,77	1 681,49
Capital souscrit, appelé, non versé			0,00	0,00
Valeurs mobilières de placement :				
Valeurs mobilières de placement	223 250,86		223 250,86	680 952,34
Instruments financiers et jetons détenus			0,00	0,00
Disponibilités	66 051,45		66 051,45	261,86
Actif circulant	**6 532 995,67**	**0,00**	**6 532 995,67**	**6 774 041,73**
Frais d'émission d'emprunts à étaler			**0,00**	**0,00**
Prime de remboursement des emprunts			**0,00**	**0,00**
Ecarts de conversion actif et différences d'évaluation			**0,00**	**0,00**
Total général	**10 002 961,51**	**1 671 183,88**	**8 331 777,63**	**7 140 459,42**

Docusign Envelope ID: 28AA510E-E8BE-4658-BD01-E7DD813ABD15

A) - Bilan Passif

Rubriques	Montants net N	Montants net N-1
Capital	160 000,00	160 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Réserves :		
Réserve légale	16 000,00	16 000,00
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	205 107,98	205 107,98
Report à nouveau	2 192 968,40	2 064 176,61
RESULTAT DE L'EXERCICE	297 574,62	128 791,79
Subventions d'investissement	17 883,06	23 433,50
Provisions réglementées	0,00	630 478,00
Total des capitaux propres	**2 889 534,06**	**3 227 987,88**
Provisions pour risques	0,00	0,00
Provisions pour charges		
Total des provisions	**0,00**	**0,00**
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 039 797,40	225 548,50
Emprunts et dettes financières diverses	0,00	0,00
Instruments financiers à terme		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 224 506,52	3 599 058,67
Dettes fiscales et sociales	67 021,91	45 453,51
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	91 791,60	16 272,29
Autres dettes	19 126,14	9 512,87
Produits constatées d'avance	0,00	16 625,70
Total des dettes	**5 442 243,57**	**3 912 471,54**
Ecarts de conversion passif et différences d'évaluation		
Total général	**8 331 777,63**	**7 140 459,42**

Docusign Envelope ID: 28AA510E-E8BE-4658-BD01-E7DD813ABD15

AGROMI

Le Président,
Benoît VACHEZ

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

Siège Social : Chemin Départemental n°8 – 51400 SEPT SAULX

Au capital de 160 000 €

RCS REIMS : B 392 829 255

ETATS FINANCIERS
du 1er avril 2024
au 31 mars 2025

COMPTE DE RESULTAT

Docusign Envelope ID: 28AA510E-E8BE-4658-BD01-E7DD813ABD15

B - Compte de Résultat

Rubriques	France	Export	Montant N	Montants N-1
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises	1 016 362,11	276 433,57	1 292 795,68	1 475 613,49
Production vendue	10 916 240,69	954 819,40	11 871 060,09	11 591 242,76
Montant net du chiffre d'affaires	**11 932 602,80**	**1 231 252,97**	**13 163 855,77**	**13 066 856,25**
Production stockée			-455 848,00	1 382 579,44
Production immobilisé				
Subventions			5 550,44	5 550,44
Reprise sur amortissements dépréciations et provisions			26 844,64	14 330,15
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			0,00	-
Autres produits			33 939,32	-
Total des produits d'exploitation			**12 774 342,17**	**14 469 316,28**
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises			1 862 744,18	939 591,36
Variations de stocks			-155 806,88	108 596,99
Achats de matières premières et autre approvisionnements			4 779 424,36	5 743 305,70
Variations de stocks			-171 345,41	485 269,97
Autres achats et charges externes			6 562 349,93	6 945 561,34
Impôts, taxes et versements assimilés			13 610,68	14 779,11
Salaires			0,00	-
Cotisations sociales			0,00	-
Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			115 036,91	94 703,06
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			0,00	-
Dotations aux provisions			0,00	-
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées			0,00	-
Autres charges			15 736,95	9 097,15
Total des charges d'exploitation			**13 021 750,72**	**14 340 904,68**
RESULTAT D'EXPLOITATION			**-247 408,55**	**128 411,60**
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers				
De participation			0,000	-
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			19 929,84	15 782,62
Autres intérêts et produits assimilés			0,00	-
Reprises sur dépréciations et provisions			0,00	-
Différences positives de change			0,00	-
Produits des cessions d'immobilisations financières			0,00	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			9 832,270	28 524,07
Total des produits financiers			**29 762,11**	**44 306,69**
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			0,00	-
Intérêts et charges assimilées			16 065,40	993,24
Différences négatives de change			0,00	-
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées			0,00	-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie			0,00	-
Total des charges financières			**16 065,40**	**993,24**
Résultat financier			**13 696,71**	**43 313,45**
Résultat courant avant impôts			**-233 711,84**	**171 725,05**

Docusign Envelope ID: 28AA510E-E8BE-4658-BD01-E7DD813ABD15

B - Compte de Résultat (suite)

Rubriques	Montant N	Montants N-1
Produits exceptionnels	630 478,00	3,97
Charges exceptionnelles	-	6,63
Résultat exceptionnel	630 478,00	- 2,66
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices	- 99 191,54	- 42 930,60
Total des produits	13 434 582,28	14 513 626,94
Total des charges	13 137 007,66	14 384 835,15
Bénéfice ou perte	297 574,62	128 791,79

Docusign Envelope ID: 28AA510E-E8BE-4658-BD01-E7DD813ABD15

AGROMI

Le Président,
Benoît VACHEZ

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

Siège Social : Chemin Départemental n°8 – 51400 SEPT SAULX

Au capital de 160 000 €

RCS REIMS : B 392 829 255

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS EXERCICE 2024/2025



Docusign Envelope ID: 28AA510E-E8BE-4658-BD01-E7DD813ABD15

A) Identité de l'entreprise et cadre juridique

1) DENOMINATION

- Société par Actions Simplifiée AGROMI

2) SIEGE SOCIAL

- 8, Chemin départemental 51 400 SEPT SAULX

3) SIEGE ADMINISTRATIF

- 30, route de Rethel 08 310 PAUVRES

4) NUMERO D'IDENTIFICATION

- Siret : 392829255 00018
- Code NAF : 1091 Z
- RCS Reims : 392 829 255 – N° de gestion : 93 B 517

5) PRESIDENT ET DIRECTEUR

- Monsieur VACHEZ Benoit
- Monsieur HAMEREL Thierry

6) SOCIETE

- Durée : 99 ans
- Date début : 02/11/1993
- Terme : 02/11/2092

B) Faits majeurs de l'exercice

1) ACTIVITE

L'activité de l'exercice porte sur 66 506 T contre 77 861 T l'exercice précédent.

2) FAITS MARQUANTS

- La production de granulés de bois s'élève à 21 520 tonnes, niveau en nette baisse par suite d'approvisionnements compliqués. Les expéditions ont progressé significativement.

- La production de l'activité vendange a chuté passant de 10 462 tonnes à 5 647 tonnes, en raison de mauvaises vendanges.

- L'activité de paille a également diminué et s'affiche à 17 999 tonnes (vs 22 543 tonnes en 2024).

pour un chiffre d'affaires global de 13 163 855,77 €, qui reste stable.

Figure dans le résultat exceptionnel cet exercice, une reprise de provisions pour hausse des prix d'une valeur de 630 478 €.

3) EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

NEANT

Docusign Envelope ID: 28AA510E-E8BE-4658-BD01-E7DD813ABD15

C) Règles et méthodes comptables

CHANGEMENT DE METHODE COMPTABLE :

La société AGROMI a appliqué par anticipation le règlement ANC n° 2022-06, modifiant le règlement ANC n° 2014-03 relatif au plan de compte général. Cette application constitue un changement de méthode comptable qui a les principaux impacts suivants :

- la suppression des transferts de charges et la comptabilisation des produits en fonction de leur nature, soit en diminution des postes de charges concernés, soit en produit d'exploitations,
- la modification de la définition des éléments comptabilisés en résultat exceptionnel. Notamment, les opérations suivantes sont dorénavant comptabilisées dans le résultat d'exploitation :
 - o les produits de cession et VNC des immobilisations cédées,

Nous avons également présenté le bilan et le compte de résultat conformément au nouveau règlement. Les comptes de l'exercice 2023-2024 n'ont pas été retraités selon ce nouveau règlement, l'impact de la nouvelle présentation n'est pas significatif.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base. Les modes et méthodes de comptabilisation et d'évaluation des éléments inscrits en comptabilité sont conformes aux règles d'établissement et de présentation sur lesquelles sont normalement fondés les comptes annuels, à savoir :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, (à l'exception des éléments figurant dans le paragraphe « changement de méthode »),
- Indépendance des exercices,
- Comptabilisation en coûts historiques,
- Application de la règle de non-compensation.

1) Immobilisations corporelles

La valeur brute de ces éléments correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine. Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre.

Les règlements du Comité de Réglementation Comptable CRC 2002-10 et CRC 2004-06, applicables aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2005, ont été mis en œuvre dans les conditions suivantes :

- Il n'a pas été identifié d'immobilisations décomposables autres que les immeubles et agencements sur immeubles.

- En application des dispositions de l'article 17 du règlement 2004-06 et de l'avis 2005-D du 1er juin 2005, la méthode prospective de réallocation des valeurs nettes comptables a été retenue.

- Les immeubles, propriétés de la société, ont été décomposés en identifiant les principaux composants par durée d'utilisation homogène en valorisant lesdits composants sur la base de leur prix de revient réel lorsque celui-ci est connu ou, le cas échéant, par estimation dans le cas contraire, le solde étant affecté à la structure.

Docusign Envelope ID: 28AA510E-E8BE-4658-BD01-E7DD813ABD15 s composants sont amortis linéairement comme suit à compter du 1er janvier 2005 :

- Gros œuvre : 30 ans
- Charpentes : 25 ans
- Bardages et couvertures : 20 ans
- Menuiseries, peintures et étanchéité : 17 ans

- Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition) ou à leur valeur d'apport.
- Elles sont amorties sur la base de leur coût d'acquisition.
- Les principales durées d'utilisation retenues sont :

Constructions	17 à 30 ans en linéaire
Installations et agencements	5 à 15 ans en linéaire
Matériel et outillage	4 à 10 ans en linéaire
Matériel de transport	4 à 8 ans en linéaire
Autres immobilisations corporelles	5 à 15 ans en linéaire

Les durées d'amortissements retenues sont conformes aux durées d'utilisation des biens compte tenu du contexte de la filière luzerne.

Les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif.

2) Stocks

Les stocks de matières premières, matières consommables et emballages sont évalués au coût d'achat selon la méthode FIFO.

Les stocks de produits finis sont évalués sur la base d'un coût de production. Ces stocks font l'objet d'une dépréciation lorsque le montant brut est supérieur au cours du jour ou à la valeur de réalisation.

3) Créances et dettes

Les créances et les dettes sont enregistrées pour leur valeur nominale ou leur valeur d'apport.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque le recouvrement de la créance est compromis.

4) Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse sont évaluées pour leur valeur comptable.

Docusign Envelope ID: 28AA510E-E8BE-4658-BD01-E7DD813ABD15

SOMMAIRE

	Pages
D) Détail du bilan – Actif	11, 12 & 13
D) Détail du bilan – Passif	14 & 15
E) Détail du compte de résultat – Produits	16 & 17
E) Détail du compte de résultat – Charges	18, 19 & 20
F) Détail du résultat financier	21
G) Détail du résultat exceptionnel	21
H) Autres informations	23

Docusign Envelope ID: 28AA510E-E8BE-4658-BD01-E7DD813ABD15

D) Détail du BILAN - ACTIF

1) Etat de l'actif Immobilisé

Rubriques	Valeurs brutes début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeurs brutes fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement	**0,00**			**0,00**
Autres immobilisations incorporelles	**41 141,10**	**72 135,24**		**113 276,34**
Terrains	0,00			0,00
Constructions sur sol propre	0,00			0,00
Constructions sur sol d'autrui	610 405,18			610 405,18
Constructions installations générales	0,00			0,00
Installations techniques et outillage industriel	1 155 858,57	1 425 631,68		2 581 490,25
installations générales, agencement et divers	0,00			0,00
Matériel de transport	0,00			0,00
Matériel de bureau, informatique et mobilier	1 444,57	2 737,00		4 181,57
Emballages récupérables et divers				0,00
Immobilisations corporelles en cours				0,00
Avances et acomptes	113 715,24	157 972,50	113 715,24	157 972,50
Total des immobilisations corporelles	**1 881 423,56**	**1 586 341,18**	**113 715,24**	**3 354 049,50**
Participations mises en équivalence				0,00
Autres participations		2 640,00		2 640,00
Autres titres immobilisés				0,00
Prêts et autres immobilisations financières				0,00
Total des immobilisations Financières	**0,00**	**2 640,00**	**0,00**	**2 640,00**
Total général	**1 922 564,66**	**1 661 116,42**	**113 715,24**	**3 469 965,84**

2) Etat des amortissements

Situation et mouvement de l'exercice des amortissements techniques				
Rubriques	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement	**0,00**			**0,00**
Autes immobilisations incorporelles	**35 691,10**	**19 716,18**		**55 407,28**
Terrains				0,00
Constructions sur sol propre	0,00			0,00
Constructions sur sol d'autrui	610 405,18			610 405,18
Constructions installations générales	0,00			0,00
Installations techniques et outillage industriel	908 907,47	94 397,03		1 003 304,50
installations générales, agencement et divers	0,00			0,00
Matériel de transport	0,00			0,00
Matériel de bureau, informatique et mobilier	1 143,22	923,70		2 066,92
Emballages récupérables et divers	0,00			0,00
Immobilisations corporelles en cours	0,00			0,00
Avances et acomptes	0,00			0,00
Total des immobilisations corporelles	**1 520 455,87**	**95 320,73**	**0,00**	**1 615 776,60**
Total général	**1 556 146,97**	**115 036,91**	**0,00**	**1 671 183,88**

TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE NET	**1 798 781,96**

Docusign Envelope ID: 28AA510E-E8BE-4658-BD01-E7DD813ABD15

3) Etat des Immobilisations Financières

Participations détenues	Valeur Brute	Dépréciation	Valeur Nette Comptable
Désialis	2 640,00		2 640,00
Total des participations détenues	**2 640,00**	**0,00**	**2 640,00**

4) Etat des stocks

Stock de Matières premières et Approvisionnements

	2024/2025	2023/2024
Produits	**Valeur**	**Valeur**
Sciures et Plaquettes (MS)	208 202,72	90 455,11
Paille	47 711,20	4 616,56
Divers	20 264,50	538,20
Stocks Matières Premières	**276 178,42**	**95 609,87**
Autres fournitures	25 212,96	35 277,45
Emballages	222 095,17	221 253,83
	523 486,55	**352 141,15**

Stock de Produits Finis

	2024/2025	2023/2024
Produits	**Valeur**	**Valeur**
Granulés de bois Vrac	1 616 845,92	1 618 690,53
Granulés de bois Sac	239 227,90	310 465,72
Granulés de bois big bag		1 773,00
	1 856 073,82	**1 930 929,25**
Litélia	40 628,81	
Ecolitière big bag		7 190,60
	40 628,81	**7 190,60**
Balles de paille défibrée	125 104,33	304 371,17
Paille Granulée	463 259,07	698 423,02
	588 363,40	**1 002 794,19**
Total	**2 485 066,04**	**2 940 914,04**

Stock de Marchandises

	2024/2025	2023/2024
Produits	**Valeur**	**Valeur**
Régal Vert vrac		469,77
Régal vert sacs de 25 kgs	365,75	8 434,24
	365,75	**8 904,02**
Miscanthus Granulés Vrac	160 560,72	62 891,89
Miscanthus Granulés Sac	25 489,80	493,50
Miscanthus Granulés Big Bag	6 669,91	17 010,00
	192 720,43	**80 395,39**
Misceal Box	58 959,45	21 350,66
Miscanthus	29 197,19	14 785,87
Total	**281 242,82**	**125 435,94**

5) Echéancier des Créances

Etat des créances			
Libellés	**Montant net**	**A 1 an au plus**	**A plus d'1 an**
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Total de l'actif immobilisé			
Avances et acomptes, remises fournisseurs	14 607,73	14 607,73	
Clients douteux ou litigieux	-		
Autres créances clients	2 180 847,34	2 180 847,34	
Créances représentative de titre prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Organismes sociaux			
Etat - Impôts sur les bénéfices			
Etat - Taxes sur la Valeur Ajoutée	748 401,11	748 401,11	
Etat - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Groupes et associés			
Débiteurs divers	-		
Total de l'actif circulant	**2 943 856,18**	**2 943 856,18**	
Charges constatées d'avance	**8 224,77**	**8 224,77**	
Produits à recevoir	**1 817,00**	**1 817,00**	

Les autres créances clients enregistrent une dotation aux provisions pour dépréciation pour l'exercice 2024/25 de 0 €.

6) Etat des charges constatées d'avance

Rubriques	Valeur
Crédit bail	369,69
Locations	382,03
Cotisations	7 407,05
Maintenance	66 ,00
Total	**8 224,77**

7) Etat des produits à recevoir

Non significatif

8) Disponibilités

Rubrique	Valeur
Banques	65 874,86
Caisses	176,59
Total	**66 051,45**

Docusign Envelope ID: 28AA510E-E8BE-4658-BD01-E7DD813ABD15

D) Détail du BILAN - Passif

1) Etat du capital social

Catégories de parts ou d'actions	En début d'exercice	Entrées	Sorties	A la Clôture
Actions €	160 000			160 000
	160 000			**160 000**

Suite à l'AGE du 22/02/2000, le capital est constitué de 10 000 actions de 16 euros entièrement libérées.

2) Etat des provisions

Rubriques	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Provisions pour Hausse des prix	630 478,000		630478,00	
Total des provisions Réglementées	**630478,00**		**630478,00**	

3) Etat des dettes financières

Rubriques	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Dettes financières établissements de crédit	88 827,43	1 000 000,00	56 041,91	1 032 785,52
Intérêts courus	59,32	7 011,88	59,32	7 011,88
Dettes financières MLT	**88 886,75**	**1 007 011,88**	**56 101,23**	**1 039 797,40**
CRCA	136 661,75			
Dettes financières CT	**136 661,75**			
Totaux	**225 548,50**	**1 007 011,88**	**56 101,23**	**1 039 797,40**

4) Echéancier des Dettes

Libellés	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des organismes de crédit : - à 1 an maximum à l'origine - à plus de 1 an à l'origine	1 039 797,40	135 415,08	528 778,05	375 604,27
Emprunts et dettes financières divers	0,00			
Fournisseurs et comptes rattachés	4 224 506,52	4 224 506,52		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices	56 259,14	56 259,14		
Taxes sur la valeur ajoutée	7 192,39	7 192,39		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	3 570,38	3 570,38		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	91 791,60	91 791,60		
Groupes et associés	0,00			
Autres dettes	19 126,14	19 126,14		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance	0,00			
Total général	**5 442 243,57**	**4 537 861,25**	**528 778,05**	**375 604,27**

5) Etat des charges à payer

Rubriques	Valeur
Autres	141,79
FNP Biens et Services	1 185 215,75
FNP Immobilisations	0
Total	1 185 357,54

6) Etat des produits constatés d'avance

Néant

Docusign Envelope ID: 28AA510E-E8BE-4658-BD01-E7DD813ABD15

E) Détail du Compte de RESULTAT - Produits

1) Ventilation du chiffre d'affaires

Ventilation par activité

	2024/2025	2023/2024
Rubrique	Montant	Montant
Produits deshydratés	208 149,80	33 097,83
Miscanthus	941 490,16	1 129 087,36
Divers	32 487,00	131 193,42
Transports	55 816,69	98 272,20
Conditionnement	54 852,03	83 962,68
Total Ventes Marchandises	1 292 795,68	1 475 613,49

	2024/2025	2023/2024
Rubrique	Montant	Montant
Granulés de bois	5 470 321,87	5 122 847,83
Paille	3 533 078,40	3 506 070,75
Ecolitière/Litélia	52 315,12	7 419,84
Divers	556,50	
Transports	44 079,29	38 863,76
Conditionnement	828 300,43	531 407,94
Total Production Vendue biens	9 928 651,61	9 206 610,12

Docusign Envelope ID: 28AA510E-E8BE-4658-BD01-E7DD813ABD15

Rubrique	Montant	2023/2024 Montant
Déshydratation Marc et Pépins		
Farine de Marc		
- Sept Saulx	100 656,66	237 464,12
- Pontfaverger	199 198,00	263 580,60
	299 854,66	**501 044,72**
Pépins huilerie		
- Sept Saulx	0,00	90 594,54
- Pontfaverger	0,00	182 492,48
	0,00	**273 087,02**
Pépins vendange		
- Sept Saulx	81 605,49	182 569,46
- Pontfaverger	243 740,56	241 316,00
	325 346,05	**423 885,46**
Prestation Lapilest	**247 696,80**	**238 823,30**
-	-	-
Prestation Gr. Paille		
- Saint Remy	0,00	37 766,74
- Pontfaverger	0,00	9 092,90
-	**0,00**	**46 859,64**
Prestation Bois/Marc Café	**19 075,00**	**21 013,24**
Prestation Bois Ensachage	**289 938,22**	**261 411,19**
Prestation Oeillette	**181 584,43**	**90 863,22**
-	-	-
Prestation Cynara	**208 544,22**	**202 611,80**
-	-	-
Prestations stockage	**37 610,82**	**54 582,42**
-	-	-
Analyses Laboratoires	**320 182,50**	**269 883,48**
-	-	-
Vente emballage	**3 295,50**	-
Transports	**2 694,19**	-
Prestations diverses	**6 586,09**	**567,15**
Total Production Vendue Services	**1 942 408,48**	**2 384 632,64**

Ventilation par zone géographique

	France	Export
Chiffre d'affaires	11 932 602,77	1 231 253,00
Total	13 163 855,77	

2) Détail des autres produits

Subventions d'exploitation	Valeur
Autres	5 550,44
Total	5 550,44

Reprise de provisions	Valeur
Risques d'exploitations	
Dépréciation de créances	26 844,64
Total	26 844,64

Autres Produits	Valeur
Divers	33 939,32
Total	33 939,32

Docusign Envelope ID: 28AA510E-E8BE-4658-BD01-E7DD813ABD15

E) Détail du Compte de RESULTAT - Charges

1) Détail des achats de marchandises (Corrigé des variations de stock)

	2024/2025	2023/2024
Rubrique	Montant	Montant
Luzerne / produits déshydratés	205 995,50	21 110,83
Granulés de bois	678 305,92	207 228,90
Miscanthus Granulés	711 615,31	692 525,42
Miscéal box	34 898,16	19 457,61
Miscanthus Vrac	46 501,80	22 074,28
Miscanthus Balles	29 620,61	85 791,31
Total	1 706 937,30	1 048 188,35

Dont variation de stocks - 155 806,88
Dont achats 1 862 744,18 (y compris transport pour 55 025,48)

2) Détail des achats de matières premières et autres approvisionnements (Corrigé des variations de stock)

	2024/2025	2023/2024
Rubrique	Montant	Montant
Sciures de bois	1 322 798,87	2 030 999,95
Sciures de bois feuiilus	395 803,22	432 511,21
Plaquettes résineux	105 641,21	934 764,88
Plaquettes feuillus	225 290,88	96 790,75
Criblage de bois	222 912,82	166 325,26
Copeaux Bois	0,00	5 019,69
Produits divers	27 110,10	1 855,00
Paille	1 712 571,28	2 075 089,44
Fournitures pièces	71 500,64	45 521,90
Emballages	524 449,93	439 697,59
Total	4 608 078,95	6 228 575,67

Dont variation de stocks - 171 345,41
Dont achats 4 779 424,36 (y compris transport pour 103 066,22)

Docusign Envelope ID. 28AA510E-E8BE-4658-BD01-E7DD813ABD15

3) Détail des autres achats et charges externes

	2024/2025	2023/2024
Rubriques	Valeur	Valeur
Sous traitance	5 666 921,93	6 134 237,11
Location stockage	70 422,56	45 761,43
Location bureaux & laboratoire	63 894,15	60 645,48
Location diverses	20 722,30	28 323,75
Personnel mis à disposition	255 814,63	294 664,76
Transports	208 337,46	213 832,98
Frais de mission,réception.....	276 236,90	168 095,83
Total	6 562 349,93	6 945 561,34

Dont Détail Crédit Baux :

	2em ligne: Ausloos	2em ligne: Précia	2em ligne: B & C	Total
Valeur d'origine :	**200 000,00**	**18 000,00**	**60 000,00**	**278 000,00**
Amortissements :				
Cumul exercices antérieurs	60 778,86	5 470,10	18 233,66	84 482,62
Dotation de l'exercice	18 571,43	1 671,43	5 571,43	25 814,29
Total	**79 350,29**	**7 141,53**	**23 805,09**	**110 296,91**

	2em ligne: Ausloos	2em ligne: Précia	2em ligne: B & C	Total
Redevances Payées				
Cumuls Exercice antérieurs	61 331,68	5 539,49	18 399,68	85 270,85
Exercice	18 776,16	1 748,41	5 632,92	26 157,49
Total	**80 107,84**	**7 287,90**	**24 032,60**	**111 428,34**
Redevances restant à payer				
A 1 au plus	18 776,16	1 645,67	5 632,92	26 054,75
A plus d'1 an et 5 ans au plus	42 549,20	3 845,71	12 764,92	59 159,83
A plus de 5 ans				0,00
Total	**61 325,36**	**5 491,38**	**18 397,84**	**85 214,58**
Montant pris en charge dans l'exercice	**18 776,16**	**1 748,41**	**5 632,92**	**26 157,49**

Docusign Envelope ID: 28AA510E-E8BE-4658-BD01-E7DD813ABD15

4) Détail des impôts, taxes et versements assimilés

Rubriques	Valeur
Form.Prof.Fr.Pédagogiques	0,00
C.E.T	6 081,49
Contribution Sociale de Solidarité	
Impôts locaux	7 405,78
Taxes diverses	123,41
Total	**13 610,68**

5) Détail des Charges de personnel

Néant

6) Dotations aux amortissements et provisions

Rubriques	Valeur
Dotations aux amortissements	115 036,91
Dotations aux provisions sur actif circulant	0,00
Dotations aux provisions pour risques et charges	0,00
Total	**115 036,91**

7) Autres charges

Rubriques	Valeur
Redevances	2 020,00
Créances Irrecouvrables	13 714,28
Ch.diverses de gestion courante	2,67
Total	**15 736,95**

Docusign Envelope ID: 28AA510E-E8BE-4658-BD01-E7DD813ABD15

F) Détail du Résultat Financier

	Rubrique	Valeur
Produits	Produits de participations	
	Produits de VMP et de créances	19 929,84
	Autres intérêts et produits assimilés	
	Reprise de provisions et transferts de charges	
	Escompte obtenu	
	Produits nets sur cessions de VMP	9 832,27
	Total Produits	**29 762,11**
Charges	Dotations financières aux provisions	
	Intérêts et charges assimilées	16 065,40
	Différence négative de change	
	Charges nettes sur cessions de VMP	
	Total Charges	**16 065,40**
	Résultat Financier	**13 696,71**

G) Détail du Résultat Exceptionnel

	Rubrique	Valeur
Produits	Produits de cessions des immobilisations	
	Produits sur exercices antérieurs	
	Divers	
	Reprise sur provisions	630 478,00
	Total Produits	**630 478,00**
Charges	Valeur nette des immobilisations cédées	
	Charges sur exercices antérieurs	
	Amendes et pénalités	
	Divers	
	Dotations aux amortissements et provisions	
	Total Charges	**0,00**
	Résultat Exceptionnel	**630 478,00**

Docusign Envelope ID: 28AA510E-E8BE-4658-BD01-E7DD813ABD15

H) Autres Informations

1) Engagements hors bilan

Rubrique	Reçus	Donnés
Nantissement et gage	60 380	
Ouverture de crédit	400 000	
Ligne de trésorerie	0	
Subventions	0	
TOTAUX	460 380	

Détail nantissement et gage

N° emprunt MLT	Type nantissement	Montant nantissement	Capital restant dû 31/03/2025
00002693203	Matériel	60 380,00	60 000,06
TOTAUX		60 380,00	60 000,06

7) Consolidation

La SAS AGROMI est détenue à 100% par la coopérative LUZEAL et à ce titre, la Coopérative LUZEAL dont le siège social est situé à 51520 RECY, établit les comptes consolidés.

Docusign Envelope ID: 28AA510E-E8BE-4658-BD01-E7DD813ABD15

forvis
mazars

37 Rue René Cassin
BEZANNES
CS 30009
51726 REIMS CEDEX

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

Le Président,
Benoît VACHEZ

AGROMI

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2025

Docusign Envelope ID: 28AA510E-E8BE-4658-BD01-E7DD813ABD15

AGROMI
Société par actions simplifiée unipersonnelle
RCS REIMS 392 829 255

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2025

A l'associé unique de la société AGROMI,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AGROMI relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er avril 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion.
 Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Forvis Mazars

Bezannes, le 11 juin 2025

Signé par :
Marianne CARLIER
708E36FD1CCF455...
Marianne Carlier
Associée